

LE SITE PGS-CPL.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site propose d'investir dans un livret rémunéré à minima 3 %. Ce taux, impossible à avoir, nous a paru justifier des recherches. Le résultat est éloquent. Ne donnez pas UN CENTIME !

Le site internet :

Il a été créé le 10/11/2020. Nous publions le whois :

<https://whois.domaintools.com/pgs-cpl.com>

Nos recherches :

Le site n'est pas accessible. Seule une page permettant d'accéder à la partie privée est accessible. Il faut entrer le login et le mot de passe.

Cette volonté d'opacité justifie de ne pas verser de fonds. Malgré cette volonté d'être discret, nous avons pu faire des recherches.

Le téléphone :

Le site utilise :

Le numéro 09 71 07 80 48

Ce numéro s'inscrit dans une série intéressante :

klimek-consultings.com	09 71 07 80 30
gps-cpl.com	09 71 07 80 48
bb-patrimoine.com	09 71 07 80 73

Le contrat :

Il est proposé d'investir dans trois livrets dénommés :

- Livret classique : 3 %
- Livret advance : 4.6%
- Livret premium : 5.28 %

Il n'est pas indiqué comment des rendements aussi élevés peut être offert.

Les informations juridiques :

Il est indiqué que le site appartient à la société anglaise Pegasus Capital.

Cette société anglaise est victime d'une usurpation de son nom et du logo ! Le logo du site frauduleux est en rouge. Le vrai est en noir. Vous pourrez découvrir le vrai site avec le lien ci-dessous :

<https://pegasuscap.co.uk/>

Les règlements :

Le site utilise :

La société allemande MACQUER MATTI GMBH

Nous publions sa fiche d'identité :

<https://www.companyhouse.de/Macquer-Matti-GmbH-Koeln>

La société portugaise LEXICO INEDITO UNIPessoal LDA

La société a été créée le 16/10/2020. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://www.racius.com/lexico-inedito-unipessoal-lda/>

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

